

## Nouvelles locales des mercredi 02 et jeudi 03 décembre 2015

@rib News, 03/12/2015 - Trois corps sans vie ont été retrouvés ce mercredi matin au niveau de la troisième avenue du quartier de Mutakura au nord de la capitale Bujumbura. Un habitant pense que les hommes en question ont été tués ailleurs et qu'ils ont été ensuite transportés. Il affirme qu'il n'y a pas de sang frais et pense qu'ils ont été exécutés à Kinama où il y a eu mardi soir beaucoup de coups de feu et d'explosions. De plus, les corps ont été identifiés. Deux des victimes résidaient à Kinama, la troisième à Buterere.

- Outre les trois personnes retrouvées mortes ce mercredi matin à Mutakura, la police burundaise indique qu'un autre individu a été retrouvé sans vie dans le quartier de Cibitoke. La victime a été étranglée à l'aide d'une corde. Elle était l'élève Technique Secondaire de Kamenge comme encadrant. La police confirme aussi la mort d'un policier dans le quartier de Nyakabiga la nuit dernière lors d'une embuscade. Trois autres personnes ont été blessées dans cette même attaque. Autre fait tragique à Jabe un conducteur de taxi-vélo a été tué par balle. La police a procédé à l'entame des enquêtes. - Une femme a été violée et tuée la nuit de mercredi à jeudi dans le quartier de Musaga en mairie de Bujumbura. La police indique que la victime travaillait à la REGIDESO, la société de distribution de l'eau et de l'électricité. Elle était par ailleurs adhérente du CNDD-FDD d'après un témoignage recueilli sur place. Aucune personne n'a été appréhendée. - Diplomatie - Le gouvernement burundais par le biais de son ministre des finances demande un appui financier à l'Union Européenne afin que sa délégation puisse se rendre à Bruxelles dans le cadre des consultations (Accord de Cotonou). Dans une lettre que le ministre Tabou Abdallah Manirakiza a adressée ce mardi à Patrick Spirllet, l'ambassadeur de l'UE à Bujumbura, il explique que le gouvernement burundais connaît des difficultés budgétaires qui ne lui permettent pas d'assurer les frais de voyage et de séjour de sa délégation. Le document envoyé précise qu'il s'agit d'une prise en charge de ces frais pour 18 personnes. Les consultations doivent se tenir à partir de mardi prochain, 8 décembre et devraient durer 120 jours. - L'Union Européenne accepte de prendre en charge une partie des frais de participation de la délégation du Burundi aux consultations en vue de résoudre la crise actuelle. Dans une correspondance de l'ambassadeur de l'UE à Bujumbura adressée au ministre Burundais des finances, il est indiqué qu'une somme de 45 millions de FBU (22 000 €, -) peut être bloquée. Cette lettre fait suite à la demande du gouvernement burundais de financer les frais de sa délégation qui devrait se rendre la semaine prochaine à Bruxelles pour des consultations. - Droit de l'homme - Ce matin, six jeunes ont été arrêtés dans le quartier 2 de la zone de Nyakabika ce jeudi. Des agents de la police les ont fait assoir dans un caniveau de la 6ème avenue. Un habitant nous a indiqué que ces jeunes avaient été interpellés dans le secteur où se sont faits entendre les premiers tirs hier soir. Selon lui, il ne faut pas que ces innocents soient accusés à tort d'être les auteurs de ces coups de feu. Enfin, au moins a été précisé que tous avaient été conduits au cachot de la zone urbaine de Nyakabiga. - Education - Le Président de la coalition de l'opposition ADC-IKIBIRI, Léonce NGENDAKUMANA, dénonce la violation des Accords d'Arusha et de la Constitution qui ont permis de trouver des solutions au problème ethnique qui avait paralysé le Burundi plus de trente années. Ces Accords d'Arusha ont rendu aussi possible à les mécanismes de partage du pouvoir au sein du gouvernement et des corps de défense et de sécurité à renchérit le politicien burundais. Il dit cela après que la direction provinciale de l'enseignement en mairie de Bujumbura ait demandé des informations concernant les enseignants formés y compris leur ethnie. A Arusha, s'indigne Léonce NGENDAKUMANA, les signataires n'ont jamais procédé au recensement du corps enseignant, la création de troubles au sein de ce personnel et des élèves surtout en ces périodes d'examen. Aussi, les élèves ne peuvent-ils vaquer le cours paisible à la préparation des examens avec ce recensement, s'exclame le Président de l'ADC IKIBIRI qui revient sur l'exception du recensement au sein des corps de défense et de sécurité, pour prévenir les coups d'Etat et les tentatives de discrimination d'un groupe ethnique ou d'un autre au sein de ces corps. Pour le moment, le Ministère de l'Éducation nationale ne s'est pas encore prononcé sur ce recensement à base ethnique opérée par la DPE dans la ville de Bujumbura. - A ce sujet, le directeur provincial de l'enseignement en Mairie de Bujumbura tranquillise l'opinion. Rénovat Ndikuriyo affirme que ce recensement a pour objectif de nourrir les statistiques dans la mairie en ce qui concerne les effectifs des femmes enseignantes en Bujumbura. Il trouve que personne ne doit avoir peur de ce recensement et précise toutefois que la mention à l'ethnie sur cette fiche n'a pas été complétée. Il ajoute également que le ministre n'a pas besoin d'être informé de ce qui passe au sein des services comme la direction provinciale de l'enseignement.